



## Inscription au concours ads

Par **diamond**, le **18/03/2009** à **16:25**

bonjour voila j ai une question j ai fait une bétise lors de mes 17 ans je ne suis pas passer par un tribunal ni devant le juge j ai juste vue une médiatrice puis a mes 18 ans mon grand frère a fait une connerie aussi et comme j etait avec lui la police mon aussi arrêter mes il n y a pas eu de suite a sa j ai juste fait de la garde a vue c est tout donc j aimerais savoir si malgré sa je pe passer le concours d'ads (adjoint de sécurité) merci de me répondre

Par **frog**, le **18/03/2009** à **16:37**

(Question de terminologie : C'est pas un concours, mais un recrutement, vu que tu seras salarié et non fonctionnaire.)

Cela dit, comme le job en question fait partie des services actifs de la police nationale, il y a les conditions de bonne moralité. Si tu as fait deux gardes à vue, tu figures au STIC. Tu peux toujours tenter ta chance (ça ne coûte rien), mais tu risques d'être refoulé au moment de l'enquête de moralité.

Si ta motivation est réelle, fonce. Renseigne toi bien sur le job pour montrer lors de l'oral que tu sais ce qui t'attend (et que le boulot t'attire malgré tout ;- ) ).

Je te conseille la lecture régulière du forum <http://www.police-info.com/pn/index.php>, la plupart des discussions te donneront un bon aperçu des missions et conditions de travail.

Par **diamond**, le **20/03/2009** à **18:08**

je te remerci mais bon mes garde a vu c'était un quand j était mineur et l autre j avais juste 18 ans bref si il faut je demanderai a faire éffacer tout sa au procureur vu que sa fait 5 ans maintenant et je n ai pas eu d autre problèmes après je croise les doigts merci pour ta réponse

Par **frog**, le **20/03/2009** à **20:05**

En attendant, prends soin de bosser un peu ton français, parce qu'avec 12 fautes (sans compter la ponctuation) en quatre lignes, t'es pas prêt d'être en tête parmi les candidats.

Par **diamond**, le **21/03/2009** à **13:35**

dsl mé g pa le tps décriir dc c pr sa ke je remark rien ni lé fote ni ma ponctuation é pr tn info g u mn bac avc mension tré bien dc g pa besson de revoir mn français é kestion de rentré ds la police c pa un souci c sa davoit dela famille ki é dja flic é gendarme

é pi sa té fête si ou téni en pblm évé mwen en pé ou di en chié bwa en pa amaré beuf avé vou tchinbé réd pa moli